

# LE JOURNAL DE DRAP



## NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS



# SOMMAIRE



## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Découvrez les nouveaux élus

p. 4-5



## PRÉVENEZ LES RISQUES MAJEURS !

Inscrivez-vous à la télé-alerte !

p. 6



## INFOS TRAVAUX

Des améliorations dans tous les quartiers de Drap

p. 8-9



## AGENDA

"LES PAGES BLEUES", quatre pages d'agenda et d'infos utiles à détacher... ou pas !

p. 11-14



## FINANCES PUBLIQUES

La Commune évaluée par l'État

p. 19



## L'ÉDITO

Chères Drapoises, chers Drapois,  
À l'heure de dresser le bilan de l'année 2024, j'ai une pensée particulière pour nos partenaires. Qu'ils soient institutionnels, issus de la société civile, bénévoles, ils nous témoignent un soutien sans faille dans toutes nos actions en votre faveur et pour le développement de notre commune. Je tiens à les remercier très chaleureusement. Qu'ils me pardonnent de ne pas tous les citer dans cet éditto, car la liste est longue. Mais dès que je le peux, dans mes discours ou dans les pages de ce bulletin municipal, je ne manque pas une occasion de les mettre à l'honneur. Ils le méritent tellement... Ils participent activement au dynamisme de notre commune.

Je voudrais remercier aussi mon équipe municipale, qui travaille avec moi sur de nombreux projets. Voici les derniers nés : le nouveau jardin d'enfants à La Condamine, la réfection des chaussées, l'adressage, la réfection des toits de l'église et du gymnase, les événements tels que le festival de magie, octobre rose, la journée de la nature et prochainement un cani-parc.

Nous avons aussi mis en place une mutuelle communale, la Mutuelle Just. Elle vous propose des tarifs préférentiels, afin que votre budget ne soit pas grevé par les dépenses de santé. Ses conseillers tiennent régulièrement des permanences en Mairie principale, n'hésitez pas à vous renseigner et à prendre rendez-vous ! Dans le domaine de la santé, le Centre de soins et de prévention que nous avons voulu ouvrir pour contrer le désert médical et vous permettre de bénéficier d'une offre médicale de premier choix est efficace. Géré par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des vallées des Paillons et de la Banquière, il vous propose de nombreux créneaux de consultations et des animations diverses autour de la prévention. Je suis fier d'une telle réussite.

Je voudrais vous faire part d'une autre réussite : nous avons amélioré la qualité des procédures de notre service comptabilité qui est évalué par l'État. Dans le système de notation de la qualité comptable, les finances publiques nous ont attribué la note de 90/100... Nous travaillerons encore pour obtenir la note maximale. Il faut se rappeler la veille financière de la préfecture en 2014, et nous pouvons être satisfaits de notre travail. Félicitations aux services municipaux !

Je tiens aussi à féliciter les nouveaux élus du Conseil Municipal Enfants. Avec leurs prédécesseurs, l'expérience humaine fut belle et l'apprentissage des valeurs de la République enrichissant. J'espère que notre collaboration sera également fructueuse...

Il me tarde de vous expliquer tous ces projets plus en détails lors de la cérémonie des vœux du maire. Samedi 11 janvier, venez partager avec vos élus du Conseil Municipal et ceux du CME un moment clé de la vie de votre commune.

En attendant, j'espère vous souhaiter de vive voix de belles fêtes de fin d'année lors des manifestations à venir : animations dans les médiathèques, cérémonies, soupe au pistou, lancement des illuminations de Noël, marché de Noël, journée festive des seniors avec repas et distribution des colis de Noël... Passez de belles fêtes, prenez soin de vous ! À très bientôt et bonne lecture !

Votre Maire  
Robert Nardelli

# CITOYENNETÉ

## Découvrez les nouveaux élus du Conseil Municipal Enfants

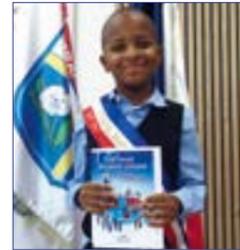
Créé en 2022 pour sensibiliser les écoliers de Drap à la citoyenneté, le Conseil Municipal Enfant a déjà deux ans. Le mandat des premiers élus s'est achevé à la rentrée. 16 candidats (8 par école parmi les CE2 et CM1) ont été élus début octobre. Découvrez leurs visages !



**Cartuccio Antonio**  
CE2  
école de La Condamine



**Desbonnets Baptist**  
CE2  
école Romain Knecht



**Diallo Alpha**  
CE2,  
école de La Condamine



**Djoumbi-Sango Viktoria**  
CM1  
école de La Condamine



**Gader Farah**  
CM1  
école Romain Knecht



**Gaye Akim**  
CE2  
école de La Condamine



**Halidi Donya**  
CM1  
école de La Condamine



**Louise-Joséphine Gaëtan**  
CM1  
école Romain Knecht



**Massalou Clémentine**  
CE2  
école Romain Knecht



**Pereira Veiga Alycya**  
CM1  
école de La Condamine



**Russo Ambre**  
CM1  
école Romain Knecht



**Shili Malik**  
CM1  
école de La Condamine



**Silat Alia**  
CE2  
école de La Condamine



**Tsalbi Mohamed**  
CM1  
école Romain Knecht



**Vanneaud Eya**  
CE2  
école Romain Knecht



**Vitali Ezzio**  
CM1  
école Romain Knecht

**Le Conseil Municipal Enfants ou l'apprentissage de la citoyenneté**  
« À travers de nombreuses actions et notamment dans le cadre du devoir de mémoire, nous encourageons les enfants à s'intéresser à la patrie, aux institutions françaises et à la citoyenneté. Pour aller encore plus loin dans cette démarche, créer un Conseil Municipal Enfants me tenait vraiment à coeur » confie Robert Nardelli. « Avec le CME les écoliers se familiarisent avec le processus démocratique : le vote, le débat d'idées, l'intérêt général. Quant aux élus, ils sont chargés d'élaborer des projets pour la commune dans l'intérêt des Drapoises. Comme leurs prédécesseurs, ils disposent d'une enveloppe de 2000 € pour les concrétiser. Ils apprennent à gérer un budget... pour Les élus du premier mandat ont réalisé un travail formidable. Ils étaient investis, présents à chaque réunion. Ils ont pris leur mission très à coeur et ont réalisé de belles actions. Pour nous, élus du Conseil municipal, ce fut une belle rencontre et une grande joie de les accompagner dans l'apprentissage de la citoyenneté. J'espère que nous vivrons avec les nouveaux élus une expérience aussi enrichissante. »

# CITOYENNETÉ

## Les nouveaux élus en action dès le 7 novembre !

### ÉLECTION PAR LES DÉLÉGUÉS DE CLASSE

#### École Romain Knecht



#### École de La Condamine



### INSTALLATION LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE



#### Première réunion le 7 novembre : « Les projets fument »

Cindy, la maman de Baptist, l'a encouragé à se présenter au CME. « Mais c'est lui qui nous l'a proposé... Je n'ai jamais loupé un vote et je pense que c'est intéressant de se mobiliser pour la commune. Mon fils est très motivé. Depuis son élection, les projets fument à la maison. Je lui dis que tous n'aboutiront pas mais j'aimerais que ceux liés à l'école puissent être transmis à la Municipalité. Baptist sera présent autant que possible, nous jouerons le jeu des réunions, des cérémonies à 100%. » La première réunion de travail a eu lieu en mairie le 7 novembre. Les élus seront surtout guidés dans leurs missions par Jean Quencez, Adjoint au Maire et Sabrina Divry et Kathy Nicolas, conseillères municipales déléguées.





## GESTION DES RISQUES

Inscrivez-vous à la télé-alerte de Drap !

### GEDICOM, UN SYSTÈME D'INFORMATION FIABLE ET GRATUIT



Les intempéries d'octobre dans le Département sont l'occasion de rappeler la nécessité pour les communes de prendre leurs dispositions pour protéger au mieux les habitants et les informer en temps réel de la situation et de la conduite à tenir en cas de risques majeurs.

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence communal, la commune de Drap s'est dotée d'un système d'information et d'alerte, GEDICOM, qui permet, en cas de survenance d'un événement exceptionnel, d'en informer immédiatement les personnes concernées et de leur indiquer la conduite à tenir. S'inscrire dans cette base de données est le meilleur moyen de recevoir une information fiable et précise en temps réel.

Il s'agit d'un service gratuit. Les informations communiquées dans ce cadre resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées à un tiers.

**Ne tardez pas ! L'inscription s'effectue en ligne, via le site de la commune : [www.ville-drap.fr](http://www.ville-drap.fr)**

### LE CENTRE CULTUREL DES GRAS, LIEU D'ACCUEIL EN CAS D'URGENCE

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence communal, la Commune de Drap a installé son poste de commandement communal au Centre Culturel des Gras situé 1 chemin des Gras.

Y est entreposé tout le matériel nécessaire à la gestion de crise, et notamment le téléphone satellitaire. Le poste de commandement est, comme son nom l'indique, un poste de commandement et non pas un centre opérationnel. On y conduit des opérations au niveau tactique et de mise en œuvre.

Le Centre Culturel des Gras est également le lieu d'accueil des habitants en cas de survenance d'un événement exceptionnel. Des lits, des vivres, du matériel de secours, un groupe électrogène s'y trouvent afin d'assurer une autonomie de plusieurs jours si nécessaire. En cas de risque majeur, son ouverture vous sera communiquée par GEDICOM.

**En cas d'urgence, pour contacter la Mairie, composez le 06 13 20 57 14.**



## URBANISME

Une étude est menée actuellement pour améliorer l'adressage.

### MISE À JOUR DE L'ADRESSAGE

Dans une démarche d'amélioration des services aux Drapois, la Municipalité a lancé une action de dénomination des voies et de numérotations des locaux, appelée « adressage ». Il s'agit d'obtenir des adresses normées, c'est-à-dire uniques à l'échelle de la commune, univoques, distinctivement différenciables, faciles à localiser par GPS et identifiées physiquement par une signalétique.

Cette démarche est importante pour les services postaux, les interventions des services d'urgence, les commodités de passage, l'optimisation des services, le repérage des GPS.

L'étude est en cours avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé. Dès que les adresses seront définies, chaque riverain recevra par courrier une attestation précisant son adresse et les démarches à effectuer.

Une question sur ce processus? **Contactez le service Urbanisme de la Mairie au 04 97 00 06 30 ou par mél à [urba2@ville-drap.fr](mailto:urba2@ville-drap.fr).**

### ZFE : CONCERTATION PUBLIQUE JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE 2024



Le toit de l'Espace Jean Ferrat est désormais une Zone d'accélération des énergies renouvelables, avec la pose de panneaux photovoltaïques.

La Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 Mars 2023 a, parmi ses objectifs, celui de « planifier avec les élus locaux, le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ». Ainsi, à travers son article 15, ladite Loi demande aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Ces zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables. Elles sont proposées par les communes, pour chaque type d'énergie renouvelable. Cependant, afin de préserver la qualité de vie des habitants et la beauté des paysages, il est essentiel de ne pas autoriser des installations d'énergies renouvelables de manière désorganisée. Dans ce contexte, la commune de Drap, en collaboration avec la Métropole Nice Côte d'Azur, a fait l'exercice de définir des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables sur le territoire communal. La délibération n°56/2024 du 11 octobre 2024 indique que l'option présentant le moins d'externalités négatives est la production d'énergie Solaire Photovoltaïque. Elle identifie le Parking du Pont pour la mise en place d'ombrières, l'Espace Jean Ferrat, le gymnase, l'école de La Condamine et le Centre Culturel des Gras pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures. Ce travail de réflexion fait l'objet d'une concertation auprès du public : Information disponible sur le site internet, les réseaux sociaux, affiche en mairie et mairie annexe **Les remarques pourront être adressées par mail à l'adresse suivante : [urba2@ville-drap.fr](mailto:urba2@ville-drap.fr), jusqu'au 13 décembre 2024 inclus.**

**DRAP**

## ZOOM SUR L'ADRESSAGE

Dans une démarche d'amélioration des services aux citoyens de Drap, nous avons lancé une action de dénomination des voies et de numérotation des locaux, appelée « adressage ».

**QU'EST-CE QUE L'ADRESSAGE ?**  
L'adressage vise à obtenir des adresses normées sur la commune. Une adresse normée est une adresse :

- Unique à l'échelle de la commune.
- Univoque, distinctivement différenciable.
- Facile à localiser par GPS.
- Identifiée physiquement par une signalétique.

**POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?**

- les services postaux
- les interventions des services d'urgence
- le déploiement de la fibre
- les commodités de passage
- l'optimisation des services
- le repérage des GPS

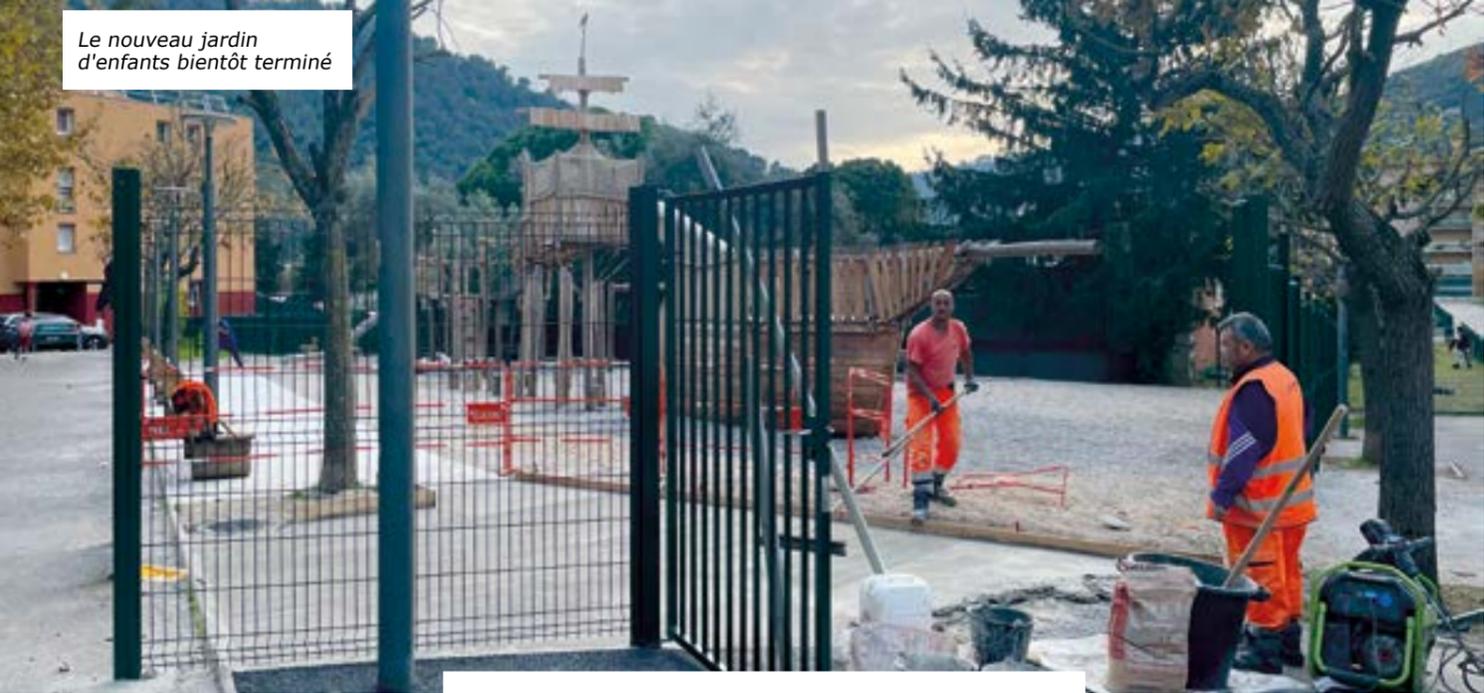
**QUAND ET COMMENT CONNAÎTRE SON ADRESSE ?**

- L'étude est en cours avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé.
- Dès que les adresses seront définies chaque riverain recevra par courrier une attestation précisant son adresse et les démarches à faire.

**Rappel de la loi 305**  
L'article 169 de la Loi 305 reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adressage. Le conseil municipal est en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation. C'est une obligation pour toutes les communes.

**VILLE DE DRAP**

Infos et suivi de l'adressage sur ma commune : [www.ville-drap.fr](http://www.ville-drap.fr)



## INFOS TRAVAUX

La Condamine change de visage.

### NOUVELLE INFRASTRUCTURE

L'installation d'un nouveau jeu pour enfants représente un investissement important, tant par la qualité de la structure que par l'aménagement de son environnement. Pour l'achat du jeu, la Municipalité a bénéficié d'une subvention de 80% par le Conseil Départemental au titre de la dotation cantonale 2023. Reste à sa charge également l'aménagement du parc : barrières, revêtement du sol, mobilier, éclairage, ... Une belle réalisation pour les habitants et leurs enfants ! Le chantier est bientôt terminé. En attendant, le site est interdit au public. Soyez patients avant de l'utiliser !

### LE TROTTOIR DE L'AVENUE VIRGILE BAREL REFAIT



AVANT



APRÈS

## INFOS TRAVAUX

Tous les quartiers de Drap concernés par l'amélioration du cadre de vie.

### DANS LES COLLINES, UNE VOIRIE PLUS SÛRE

#### Réfection de chaussée

Il y a quelques semaines, la Métropole Nice Côte d'Azur, sur demande de la Commune de Drap, a réalisé des travaux de réfection de la chaussée Chemin du Grec, Route de La Colle et Chemin Sainte Catherine.



Chemin du Grec  
avant les travaux



Chemin du Grec  
après les travaux

#### Nouvelles glissières de sécurité



Montée du Grec



Route de Sainte Catherine

### AU VILLAGE, LE PATRIMOINE RÉNOVÉ

#### Réfection du toit et de la façade du clocher



#### Réfection du toit du gymnase



# VACANCES ANIMÉES

Les enfants et les ados sont choyés à Drap.

## HALLOWEEN DIGNEMENT FÊTÉ

à la médiathèque du village, le 30 octobre



Les enfants ont apprécié le spectacle de marionnettes de Sébastien Morena, "Un bonbon ou un sort" et le goûter offert par la Municipalité !

## en Mairie principale avec les enfants du SIVOM Val de Banquière le 31 octobre



avec Fêtes et Traditions Drap le 2 novembre



## AVEC LE SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

Développement des compétences du service enfance jeunesse et de la Maison des jeunes



La structure intercommunale a convié en septembre les animateurs de Drap et leurs homologues de Saint-André-de-la-Roche à une journée de formation placée sous le signe du bien-être

## Vacances animées pour les enfants de maternelle et élémentaire



Ateliers culinaires, visite du musée Fragonard, spectacle de marionnettes à la médiathèque de Drap, réserve du Mont d'Azur à Thorenc et ferme itinérante à La Condamine.

Inscrivez vos enfants pour les vacances de fin d'année du 25 novembre au 13 décembre sur le portail famille du SIVOM Val de Banquière !

## Divertissement et prévention pour les ados



La Compagnie Miranda a joué la pièce "Fragile" à l'Espace Jean Ferrat pour sensibiliser le public aux dangers d'internet.

# AGENDA

Découvrez le programme des manifestations de Drap de novembre 2024 à janvier 2025 !

## L'ÉVÈNEMENT PHARE :

LE MARCHÉ DE NOËL  
LES 30 NOVEMBRE ET  
1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

Le lancement des illuminations du village et le marché de Noël inaugurent les festivités de fin d'année à Drap. Le marché de Noël ravira petits et grands : les nombreux exposants présents vous proposeront idées cadeaux, gourmandises, des ateliers créatifs. Des associations feront appel à votre bon cœur avec des actions solidaires. Quant à la patinoire, elle ouvrira dès 10 heures. Le Père-Noël sera l'invité de la Municipalité chaque jour à 14 h 00. Des spectacles de danse auront lieu tout au long du week-end !

Entrez dans la féerie de Noël !



**SAM./DIM.**  
**30/11-01/12**  
**10H-18 H**

**DRAP**

ESPACE ET ESPLANADE JEAN FERRAT



Entrée libre - Informations : 04 97 00 06 30 - [www.ville-drap.fr](http://www.ville-drap.fr) - [Facebook](https://www.facebook.com/JebougeaDrap) [Instagram](https://www.instagram.com/JebougeaDrap) @JebougeaDrap

## L'ÉVÈNEMENT FÉÉRIQUE

LE LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

LE 29 NOVEMBRE À 18 H 00

Au programme, Place Clemenceau le décompte, un spectacle de danse, des chansons de Noël et le clou de la soirée : le feu d'artifice, tiré depuis l'Espace Jean Ferrat ! La patinoire ouvrira après le spectacle de danse, vers 19 h 30. La manifestation marque aussi l'ouverture de la boîte aux lettres du Père-Noël. Vos enfants pourront poster leur liste et aussi profiter d'un bon chocolat chaud offert par la Municipalité. Les parents apprécieront le vin chaud !



# NOVEMBRE / DÉCEMBRE

<b>9 NOVEMBRE</b> 10H00 À 11H00	Langue des signes - Initiation et sensibilisation par le SIVOM Val de Banquière - Salle Victoria - Inscriptions : 06 19 71 39 74
<b>10 NOVEMBRE</b> 14H30	Thé dansant du CCAS Espace Jean Ferrat - Inscriptions : 04 97 00 06 30
<b>11 NOVEMBRE</b> 11H00	Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 Au Monument aux Morts
<b>14 NOVEMBRE</b> 14H00	Projection du film "La Corse et ses trésors - Rétrospective du voyage du CCAS 2024" - Espace Jean Ferrat - Entrée libre - Ouvert à tous
<b>14 NOVEMBRE</b> 20H30	Jeudis cinéma de Drap : "4 zéros" - Espace Jean Ferrat - Billetterie uniquement sur place 30 min avant le début de la séance (5€, 3€ pour les moins de 14 ans)
<b>23 NOVEMBRE</b> 10H00	Visite de quartier Chemin du Grec/Collines- RDV au 480 chemin du Grec - Questions, remarques et suggestions avant le 21 novembre à <a href="mailto:mairie@ville-drap.fr">mairie@ville-drap.fr</a>
<b>23 NOVEMBRE</b> 14H00	Visite de quartier Croves/Blavet - RDV au Lycée René Goscinny de Drap Grec - Questions, remarques et suggestions avant le 14 novembre à <a href="mailto:mairie@ville-drap.fr">mairie@ville-drap.fr</a>
<b>23 NOVEMBRE</b> 19H30	Fête de la Sainte Catherine (soupe au pistou) organisée par l'association Fêtes et Traditions Drap - Infos au 07 60 96 13 63
<b>26 NOVEMBRE</b> 9H00 À 13H00	Visite de l'Agence Mobile du Réseau Lignes d'Azur - Devant l'école de La Condamine
<b>29 NOVEMBRE</b> 18H00	Lancement des illuminations de Noël de Drap Place Clemenceau : Compte à rebours, feu d'artifice, spectacle de danse, chansons de Noël, chocolat et vin chaud offert. Esplanade Jean Ferrat : patinoire (ouverture après le spectacle de danse, vers 19 h 30)
<b>30 NOVEMBRE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE</b> 10H00 - 18H00	Marché de Noël - Espace Jean Ferrat et Esplanade Jean Ferrat Idées cadeaux - gourmandises - actions solidaires - ateliers créatifs spectacle - visites du Père-Noël à 14 h 00- Restauration sur place
<b>5 DÉCEMBRE</b> 18H00	Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie Monument aux morts
<b>11 DÉCEMBRE</b>	Journée des seniors : distribution des colis de Noël et repas de Noël. Réservés aux Drapois de 70 ans et plus au 31 décembre 2024 Inscription jusqu'au 22 novembre au 04 97 00 06 30



## DÉCEMBRE 2024

## JANVIER 2025

29/11

**LANCEMENT DES ILLUMINATIONS**

11/01

**VŒUX DU MAIRE**

30/11-01/12

**MARCHÉ DE NOËL**

18/01

**VŒUX**

**AUX ASSOCIATIONS**

08/12

**THÉ DANSANT**

**DU CCAS**

11/12

**JOURNÉE**

**DES SENIORS :**

**REPAS DE NOËL**

**DISTRIBUTION**

**DES COLIS DE NOËL**

20/01

**VŒUX**

**AUX PROFESSIONNELS**

12/12

**JEUDIS CINÉMA**

**DE DRAP**

23/01

**JEUDIS CINÉMA DE DRAP**

26/12

**JEUDIS CINÉMA DE DRAP**

25/01

**VŒUX**

**À LA CONDAMINE**

31/12

**RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE**

**Les fêtes  
à Drap**



# ÉTAT-CIVIL

## Félicitations aux parents pour la naissance de

Isalya Dimech le 2 septembre, Sett Cenazandotti le 15 septembre, Jennah Oubja le 16 septembre, Louca Otto le 17 septembre, Rafaël Squarcioni le 25 septembre, Tenais Noël le 9 octobre, Victoria Blanc le 13 octobre, Eden Hervé Duserre le 17 octobre, Louise Le Gourrierec Glondu le 18 octobre.

## Meilleurs vœux de bonheur pour leur mariage à

Anne-Claire Humbert et Paul Naso le 5 octobre, Kezya Jalet et Ismaïl Keddad le 12 octobre.

## Condoléances à la famille de

France Boino veuve Giansily le 19 septembre, Marguerite Dutto le 26 septembre, Benoit Cipro le 1<sup>er</sup> octobre, Françoise Alati veuve Algarotti le 7 octobre, Olivier Margueritte le 13 octobre, Yves Cuvillier le 15 octobre, Marie-Thérèse Mercier le 18 octobre, Suzanne Polchi veuve Subissareta et Anne-Marie Ormieres veuve Carlesso le 19 octobre.

## RAYMOND MAGRINO, CENTENAIRE HEUREUX !



Né le 9 octobre 1924 à Nice, a fêté ses 100 ans à l'EHPAD Les Pailons en compagnie de sa famille, et de la première adjointe Martine Dunoyer de Segonzac et Cathy Dini, adjointe déléguée aux affaires sociale. Elles ont offert à cet homme sportif une médaille de la Ville en chocolat.

## NOUVEAU : PERMANENCE DE LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ DE LA CONDAMINE

Dans votre Mairie annexe, tous les mercredis matin depuis le 6 novembre Audrey Legeret, heffe de projets Politique de la ville à la Métropole Nice Côte d'Azur vous propose d'échanger, pour améliorer votre cadre de vie et participer à l'élaboration de la future Gestion urbaine et sociale de proximité de La Condamine.

## MANGER MIEUX, BIO ET LOCAL, SANS DÉPENSER PLUS ? RELEVEZ LE DÉFI !

La Métropole Nice Côte d'Azur se lance dans un défi "Foyers Alimentation Positive" et le secteur de La Condamine va pouvoir en bénéficier. Manger mieux, bio et local, sans dépenser plus ? Relevez le défi ! Pour plus de renseignements, envoyez un mél à : [audrey.legeret@nicedazur.org](mailto:audrey.legeret@nicedazur.org)

## Cimetière : Reprise de concessions

Toute concession temporaire non renouvelée depuis plus de 2 ans, fera l'objet d'une procédure de reprise. Les concessionnaires, les ascendants, descendants ou ayants droits sont priés de se faire enregistrer en Mairie auprès du Service Funéraire.

## INFOS UTILES

### MAIRIE DE DRAP

04 97 00 06 30 - [mairie@ville-drap.fr](mailto:mairie@ville-drap.fr)

### SERVICE URBANISME

Tél : 04 93 00 06 30 - [urba2@ville-drap.fr](mailto:urba2@ville-drap.fr)

### C.C.A.S.

04 89 24 18 54 - [ccas@ville-drap.fr](mailto:ccas@ville-drap.fr)

### MAIRIE ANNEXE LA CONDAMINE

04 93 91 69 90

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le mardi :  
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
- du mercredi au vendredi :  
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
- samedi de 9 h à 12 h.

### MEDIATHÈQUES

Centre Village : 04 93 54 46 38  
mardis de 9h à 12h,  
les mercredis et vendredis de  
9h à 12h et de 13h30 à 17h30.  
La Condamine : 04 93 80 87 76  
lundis et jeudis de 9h à 12h et de  
13h30 à 17h30

### AVOCAT : Maître Clément DIAZ

Permanence les 1<sup>ers</sup> samedi du mois  
RDV gratuit au 04 93 91 69 90

### MÉDIATEUR GÉNÉRALISTE AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE:

Claude PELISSIER-PERRIN  
RDV gratuit au 06 34 2979 88

### ÉLUS

Permanence un samedi sur deux,  
en alternance au village et à La  
Condamine, sur rendez-vous au  
04 97 00 06 30 ou à  
[mairie@ville-drap.fr](mailto:mairie@ville-drap.fr)

### AIDES AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

le mardi matin  
le jeudi après-midi

**LIGNES D'AZUR:** 08 1006 100 6  
(services 0.06€/min+ prix appel)

### RÉGIE EAU D'AZUR:

09 69 36 05 06  
(Accueil clientèle en Mairie de Drap du lundi  
au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13h 30 à  
17 h )

**Maison de l'habitant :** 04 97 13 55 11

### Fonds solidarité logement

04 89 98 15 99

### COMITÉ LOCAL LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES :

07 50 18 39 55

### GUICHET MÉTROPOLITAIN DE LA RÉNOVATION:

04 97 13 39 44

### ASTREINTES

**Services techniques** 06 11 61 57 86

**ASVP :** [asvp@ville-drap.fr](mailto:asvp@ville-drap.fr)

06 74 78 23 46

**Élus** 06 13 20 57 14

**ALLÔ MAIRIES :** 3906  
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le  
samedi de 8 h 30 à 17 h  
[allomairies@nicedazur.org](mailto:allomairies@nicedazur.org)

Gendarmerie : 04 93 54 95 44

Pharmacie 24h/24 :

(Contes) 04 93 79 00 04

Pompiers 18

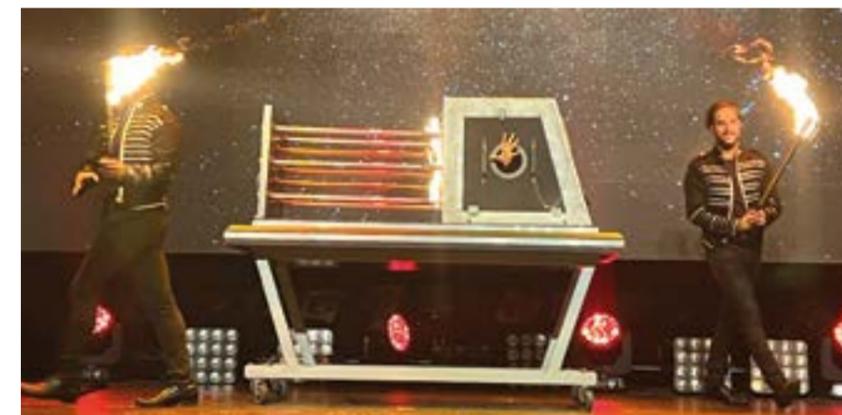
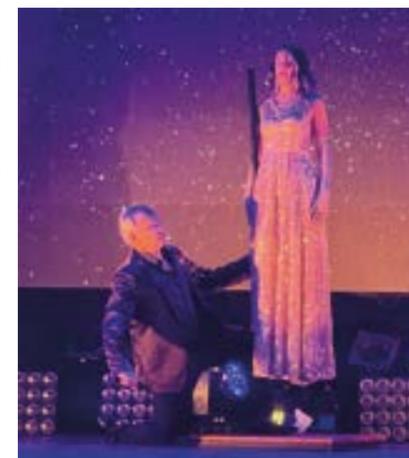
SAMU 15

Appel d'urgence 112



## FESTIVAL DE MAGIE

La 2<sup>ème</sup> édition, avec Kevin Micoud en tête d'affiche, a tenu ses promesses.



LES ARTISTES QUI ONT FAIT RÊVER LES CONVIVES :

PRÉSENTATION  
DR MOZZ  
CLOSE-UP  
MAGICA  
GRAND GALA SUR  
SCÈNE

KEVIN MICOUD  
CRISTAL MAGIE  
VALENTIN  
SYLVAIN BOTELLO  
SCORPENE  
MAGIC BROTHERS



## TISSU ÉCONOMIQUE

La Municipalité entretient la proximité avec les professionnels du territoire.

### DES RESPONSABLES DE LA POSTE REÇUS EN MAIRIE

Suite aux nombreuses réclamations des riverains drapois relatives aux problèmes de distribution de courrier, Robert Nardelli a rencontré Lisa Santoni, Déléguée Territoriale du Groupe La Poste Alpes Maritimes et Patrice Rondino, Directeur de l'établissement courrier/colis de Menton dont la commune de Drap dépend le 17 octobre. Son objectif était de leur faire connaître les difficultés rencontrées sur la commune et de trouver une solution pérenne pour l'avenir.

Lors de cet entretien, ils lui ont confirmé ainsi qu'à Kathy Nicolas, élue déléguée au développement économique et Jean-Michel Hugues, le Directeur Général des Services, les difficultés rencontrées en termes de personnel et d'adressage. Cependant, ils ont assuré que la situation devrait rentrer dans l'ordre rapidement : les trois tournées de Drap (village, La Condamine et les collines) bénéficient depuis début octobre d'un facteur responsable de tournée.

Si des problèmes de courrier devaient perdurer, merci de le signaler en composant le 3631 pour joindre la Poste. La plate-forme téléphonique transfèrera vos demandes au chef d'équipe du centre de tri de Saint-André-de-la-Roche. Il vous rappellera pour vous donner les informations dont vous avez besoin.

Si vous le souhaitez, la poste recrute en CDD ou en alternance des facteurs ou factrices dans notre secteur ! Si vous aimez vous sentir utile, travailler en autonomie, en extérieur et en plus faire plaisir aux gens, ce job est fait pour vous ! Postulez sur le site [laposterecrute.fr](https://laposterecrute.fr).



### FRANCE TRAVAIL ACCUEILLI À LA CONDAMINE

Le 14 octobre, la Municipalité a accueilli la tournée « Place de l'emploi » de France Travail. Il s'agit d'organiser une rencontre entre les demandeurs d'emploi et des entreprises locales et des partenaires de l'emploi. Pour les participants, ce fut l'occasion d'échanger avec des professionnels de faire le point sur leur projet professionnel, d'améliorer leur candidature, de développer des compétences et de passer des entretiens !



JDD N°72- NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2024

## SANTÉ

Le Centre de soins joue pleinement son rôle de prévention.

### INTERVENTION DANS LES ÉCOLES



La CPTS Vallées des Paillons et de la Banquière a organisé une action "l'hôpital des nounours" au sein de l'école maternelle de La Condamine.

L'Hôpital des Nounours est une initiative visant à dédramatiser la consultation médicale chez les jeunes enfants en leur permettant d'apporter leur doudou "malade" pour une consultation médicale.

Des médecins généralistes, des étudiantes en médecine, une infirmière en pratique avancée ainsi qu'une infirmière asalée (Action de Santé Libérale en Équipe) se sont donc mobilisés pour soigner les doudous malades et les mettre à jour de leur vaccin, si besoin. Des devinettes et questions ont ensuite été posées aux enfants afin de rappeler les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et l'importance d'être vacciné. Cet événement contribue à renforcer le lien entre les enfants et les professionnels de santé. A la suite des consultations, un goûter a été offert aux enfants et aux parents dans une ambiance chaleureuse.

**Contact : 06 70 14 93 70**

JDD N°72- NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2024

### SENSIBILISATION À LA CONTRACEPTION AVEC LE PLANNING FAMILIAL 06

La CPTS et le Planning Familial, en partenariat avec la Commune de Drap, ont proposé des animations dans le cadre de la Journée mondiale de la contraception le 26 septembre. Pour cette première édition à La Condamine, un atelier de présentation de tous les moyens de contraception a été organisé : connaissance de son corps, contraception, infections sexuellement transmissibles... Des professionnels de santé de la CPTS étaient présents : infirmière, sage-femme et médecin. **Planning Familial 06 : 06 43 54 05 84**



### ET AUSSI...

#### Le Savoir-faire partagé au chevet des prématurés



Maria Lambert, la Présidente, accompagnée des bénévoles participants ont remis à l'équipe soignante du service Néo-natal de l'hôpital de l'Archet 2 et à leur cadre, Ludivine Garoscio les couvertures, bonnets et peittis chaussons assortis destinés aux prématurés qu'elles tricotent depuis des mois... Bravo pour ce travail de longue haleine !

**Permanences de la Mutuelle Just les 8, 15, 22 et 29 novembre et les 6 et 20 décembre** en Mairie principale, 1 Place Georges Clémenceau Pour prendre RDV, saisissez « Drap » sur le site <https://www.just.fr/nos-agences> ou bien appelez le 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel).

### Le billet de la liste «Drap Avenir»

Chères Drapoises, Chers Drapois

Notre opposition vous diffuse de fausses informations, pendant ce temps notre groupe continue de travailler et de s'investir en toute transparence pour vous. En témoigne l'ouverture prochaine du jardin d'enfants à La Condamine. Il en est de même du début des travaux de requalification de la place Clemenceau. La mise en place des abris bus, la réfection de la toiture, des façades et du clocher de notre église paroissiale...

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Nous vous attendons le 29 Novembre pour la mise en lumière de notre village ainsi que pour le feu d'artifice qui en suivra.

Nous espérons que ces fêtes seront porteuses de bonheur, joie et sérénité au sein de vos familles. Toute notre équipe reste à votre disposition pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter.

### Le billet de la liste «Drap Ensemble»

Chères Drapoises, Chers Drapois,

Le maire de Drap a un talent certain pour la rétention d'information. Les demandes écrites, qu'elles soient envoyées par mail ou par courrier recommandé semblent disparaître dans un mystérieux trou noir. Est-ce un geste de pouvoir ? Un moyen de montrer à son opposition qu'il est le seul maître à bord ? Ou peut-être préfère-t-il cacher certains dossiers ? C'est toutefois ironique de le voir se targuer en Conseil Municipal d'avoir une opposition « non collaborative ». Difficile de travailler ensemble quand on est tenu à l'écart. Un vrai spectacle où le maire joue le rôle du chef d'orchestre, tout en veillant à ce que ses musiciens ne soient jamais en mesure de jouer la moindre note. Nous préférerions qu'il joue la carte de la transparence ! Nous continuerons malgré tout à défendre vos intérêts et l'attitude du maire ne fait que renforcer notre détermination.

Les élus de Drap Ensemble

### Le billet de Philippe Janin

Chers Drapois, Il y a des postures au sein d'une assemblée comme celle d'un conseil municipal, qui sont un peu comme le soleil la nuit, inutile et gênante, surtout quand le nombre de mots de vocabulaire à notre disposition est limité, il devient vite évident pour l'auditoire, que tenir un raisonnement cohérent tiens du miracle, mais ce dernier n'arrive jamais !

J'aimerais dire ici que l'important ce n'est pas d'essayer d'être grand, mais c'est d'essayer d'être à la hauteur de la tâche qui nous incombe en tant qu'élus.

Nous assistons à des joutes interminables, mais stériles, des joutes politiciennes qui n'ont rien à faire là, quand l'on parle de la gestion d'un village comme le nôtre, ou notre pouvoir de décision reste illusoire, cependant il ne tient qu'à nous de faire plus dans les tâches qui nous incombent et qui restent à notre portée.

Oublions-nous un peu pour faire ce qui se doit pour nos concitoyens. Ph. Janin

### Le billet de Maëva Thommeret

Texte non communiqué

### Le billet de Romain Bianchi

Chers Drapois ;

Les constructions sur Stalingrad en bordure du Paillon soulèvent de vives inquiétudes. En effet, La décision de la municipalité de laisser construire des immeubles à proximité immédiate du lit du Paillon est d'autant plus alarmante, surtout après les événements tragiques que nous avons observés en Ardèche, où des intempéries ont causé des dégâts considérables. Les alertes « vigilance rouge » qui ont touché l'ouest du département n'ont pas manqué de rappeler les dangers liés à des constructions inappropriées dans des zones à risque. Ces choix architecturaux témoignent malheureusement d'une négligence face à la réalité des risques naturels. En ces moments difficiles, j'ai une pensée pour les sinistrés, qui souffrent des conséquences de ces catastrophes. Il est impératif que la municipalité prenne conscience de ces enjeux, afin de préserver la sécurité de tous et de protéger notre environnement. Romain BIANCHI

### Lors du dernier conseil municipal a été présentée la synthèse de la qualité des comptes de l'exercice 2023.

Cette synthèse a été réalisée par Laurent Francavilla, Inspecteur des Finances publiques. Il rappelle que cette action est menée pour la totalité des communes de France

La synthèse se concentre sur la qualité des comptes clôturés, dans le but de mettre en lumière les aspects positifs ainsi que les axes d'amélioration concernant la gestion comptable. Elle a pour objectif de garantir la régularité et la sincérité des comptes.

Le rapport présenté à l'ordonnateur puis à l'assemblée délibérante constitue un instrument de pilotage de la gestion pour la collectivité.

L'objectif de ce dispositif est d'assurer la fiabilité des comptes, en veillant à ce que les opérations comptables et financières au sein de la commune soient en conformité avec l'ensemble des recommandations réglementaires.

Le respect des normes comptables a également des répercussions financières. En effectuant des écritures conformes à la réglementation, on se protège contre des incidents de financement. Ainsi, il existe un enjeu budgétaire, un enjeu patrimonial et un enjeu financier.

Cette synthèse se compose de 5 thèmes :

- l'examen des différents postes de bilan : Le bilan représente le patrimoine de la collectivité, englobant les biens immobiliers et mobiliers ainsi que les moyens de financement associés. L'intégration des immobilisations, telles que les frais d'études et les avances versées dans le cadre de marchés publics, doit être amortie en fonction de leur utilisation et de leur durée de vie. La valeur de ces actifs se déprécie chaque année, ce qui doit être reflété comptablement dans le bilan. Cette pratique est bien appliquée au niveau communal.

- le respect de l'indépendance des exercices pour obtenir un résultat sincère il est essentiel que toutes les dépenses et recettes de cet exercice soient correctement associées à celui-ci.

En ce qui concerne la commune, il n'y a aucune objection à formuler concernant le rattachement des charges et des produits à l'exercice.

- le contrôle de la dépense: l'ensemble des mandatements de la commune est vérifié par le comptable.

- la présence de soldes anormaux à la clôture de l'exercice. La qualité comptable répond à des exigences réglementaires et légales, en particulier certains comptes du bilan et de résultat. Ces comptes ont été vérifiés et aucun solde n'est anormal

- les flux financiers réciproques : la commune a des échanges avec les collectivités et ces dépenses/recettes doivent apparaître dans des comptes spécifiques. C'est ce que vérifie l'analyse (subventions de fonctionnement, remboursements de frais). On trouve là une parfaite sincérité et une régularité des comptes.

Le taux de recouvrement des créances restantes, s'élevant à 83%, constitue un excellent indicateur. Cela témoigne non seulement de la qualité du service ordonnateur, en l'occurrence la commune, dans la préparation des titres de recette, mais également de l'efficacité des démarches de recouvrement, qu'elles soient amiables ou contentieuses, menées par le comptable.

Au niveau des provisions, la commune applique un principe de prudence qui consiste à ne comptabiliser que les recettes avérées tout en intégrant l'ensemble des dépenses, même celles incertaines. Il est essentiel d'anticiper le risque de non-recouvrement final, ce qui nécessite de constituer une provision pour ce risque. « Cela est très bien fait par la collectivité ».

« Les amortissements sont bien suivis ainsi que l'apurement des comptes de tiers, le partenariat est très bon entre la trésorerie et la collectivité. La démarche prudentielle évoquée et la qualité des comptes sont très satisfaisantes. L'indice de performance comptable est un scoring de la collectivité sur 100. Depuis 3 ans cet indice-là progresse : 60 en 2021, 80-85 en 2022 et 90 en 2023. On observe une trajectoire vertueuse qui tend vers la qualité comptable maximum ».

« Dans les points à améliorer, l'absence d'un inventaire physique récent est un travail de longue haleine et permanent mais le socle de la qualité comptable au sein de la commune de Drap est de très bonne facture ».

« Un travail considérable a été réalisé depuis de longues années conduisant actuellement à une situation très favorable concernant la qualité des comptes de la commune. Elle n'est pas optimum mais elle est très satisfaisante en termes de sincérité et de régularité des comptes, comme en témoignent les documents budgétaires ».

Le Maire rappelle que ce travail a été fait en total partenariat entre le service ordonnateur et le comptable et en totale indépendance puisque tout ce document est basé sur un canevas qui est réglementairement imposé.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site internet de la commune, [www.ville-drap.fr](http://www.ville-drap.fr)

# OCTOBRE ROSE

Avec le Défi rose, la Commune a multiplié les actions en faveur du dépistage du cancer du sein tout le mois.

Réveil en rose le 1<sup>er</sup> octobre



Repas intergénérationnel en partenariat avec le Savoir-faire partagé le 2 octobre, également dans le cadre de la Semaine bleue, en faveur du développement du lien social entre les générations



Ci-dessous et à droite, Journée "Santé bouger" en partenariat avec le Centre de soins et de prévention de La Condamine et Let's dance le 5 octobre.  
Le 18 octobre a aussi eu lieu une action de sensibilisation au dépistage à La Condamine.



Marche rose en partenariat avec l'USC DRAP le 15 octobre



Thé dansant en partenariat avec le CCAS le 20 octobre

**MERCI À TOUS LES PARTENAIRES :**

LIGUE CONTRE LE CANCER  
CENTRE DE SOINS ET CPTS  
LET'S DANCE  
USC DRAP  
CCAS DE DRAP  
USC DRAP  
LE SAVOIR-FAIRE PARTAGÉ

**MERCI AUX DRAPOIS ET AUX VISITEURS POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !**



## UTMB BY NICE CÔTE D'AZUR

Des milliers de participants à l'Ultra trail ont traversé la commune !

### UN WEEK-END D'EFFORTS



Un peu de repos pour le vainqueur de la course reine, le 100M (159 km en 21 h 22 min), l'Espagnol Cristofer Clemente Mora.

### ET DE...BÉNÉVOLAT !



Encadrés par les animateurs du SIVOM Val de Banquière, des petits Drapois ont contribué à la réussite de l'accueil des sportifs. Merci à tous les bénévoles pour leur investissement !

### DES DRAPOIS IMPLIQUÉS DANS LES COURSES



L'UTMB, pour certains drapois, c'est plus qu'une course... c'est une expérience de vie.  
• Christian, baliseur, a accompagné la Polonaise Beata Tyminska, dernière concurrente jusqu'à l'arrivée sur la Promenade des Anglais (399<sup>ème</sup> en 48 h 12 min)  
• Fatima a partagé un moment unique avec son gendre, Gaylord Catanzaro, brillant finisher du 100 M (304<sup>ème</sup> au général et 56<sup>ème</sup> de sa catégorie avec un temps de 42 h 23 min).

### Bon rétablissement à Anthony Suaut

• Victime d'une hypothermie, le Drapois Anthony Suaut, l'un des favoris du 100 M, a été contraint à l'abandon au Rabuons, sur la commune de Saint-Etienne de Tinée, après 10 heures 28 minutes de course.  
• La Municipalité de Drap lui souhaite un bon rétablissement et une belle suite de saison.



## HOMMAGES

La mémoire des disparus drapoïses honorée.

### UN TOURNOI POUR HONORER LES DISPARUS DE LA CONDAMINE

Chaque année, les habitants de La Condamine rendent hommage à leurs disparus. Ils organisent un tournoi de foot et se retrouvent ensuite autour d'un repas convivial. Cette année, la manifestation fut d'autant plus émouvante qu'une disparition est survenue quelques jours plus tôt. Le cordiste Cherif Ferchichi, lui aussi devait venir jouer. Mais le destin en a décidé autrement. Il est décédé brutalement dans l'exercice de son métier. La Municipalité de Drap présente ses condoléances attristées à sa famille, ses amis, ses proches et aux habitants de La Condamine qui l'aimaient. Elle leur souhaite beaucoup de courage dans cette épreuve difficile.

### JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS ET AUTRES MEMBRES DES FORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES LE 25 SEPTEMBRE



#### Les prochains hommages aux Drapoïses Morts pour la France :

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918  
le lundi 11 novembre à 11 h 00 au Monument aux Morts, Place Clemenceau

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie  
le jeudi 5 décembre à 18 h 00 au Monument aux Morts, Place Clemenceau

## ENVIRONNEMENT

Une journée de la nature pour sensibiliser à sa protection et son respect.



À gauche, mise à disposition de la plateforme mobile de collecte des déchets verts par la Métropole Nice Côte d'Azur.

À droite, "Opération nettoyage" animée par le SIVOM Val de Banquière. Ses animateurs ont aussi tenu des stands de tri et d'ateliers créatifs. Sébastien Olharan, conseiller départemental a partagé avec les visiteurs ces moments instructifs et conviviaux.



À gauche, on échange des conseils en matière de bouturage au stand du Savoir-faire partagé. À droite, on joue aux jeux en bois mis gratuitement à la disposition du public par l'ADMR Drap.

### MERCI À TOUS LES EXPOSANTS :

**Au bonheur des loulous**  
**Centre de découverte Mer et Montagne**  
**Domaine des Croves**  
**Drap Légumes**  
**Dreams pony**  
**Ferme itinérante**  
**Georges Bonopera**  
**Histoire de poules**  
**La tribu du fourmilier**  
**Le savoir-faire partagé**  
**Ligue pour la protection des oiseaux**  
**Métropole Nice Côte d'Azur**  
**SIVOM Val de Banquière**  
**Troc ta plante**  
**Wu WEI**

### FÊTE DE L'ABEILLE À NICE :

### LES ÉCOLIERS DE LA CONDAMINE PRIMÉS POUR LA 3<sup>ÈME</sup> FOIS ANNÉE CONSÉCUTIVE !

Dans le cadre de la fête de l'Abeille organisée par ses services, la Métropole Nice Côte d'Azur met en concurrence les écoliers volontaires à travers un concours de dessin. Les élèves de CE2 B de l'école de La Condamine ont remporté le Premier Prix. Félicitations aux élèves à leur maîtresse, Marie Dalloni ! C'est la troisième année consécutive que l'école de La Condamine est lauréate. Merci à la directrice de l'école Betty Baaziz et à son équipe pour leur investissement au quotidien.



En octobre, Andrée Alziari- Negre chargée de la Mission Plan Abeilles à la Métropole Nice Côte D'Azur, a rencontré les enfants qui participent au concours de dessin, accompagnée de Robert Nardelli, de Cathy Dini, son Adjointe en charge de l'environnement et de Sabrina Divry, conseillère municipale déléguée et de Betty Baaziz, la directrice de l'école



*La Municipalité de Drap et le Conseil Municipal Enfants*

*vous souhaitent de*

*Joyeuses Fêtes*

*et ont le plaisir de vous convier à la*

*Cérémonie des Vœux du Maire*

*Samedi 11 Janvier 2025*

*à 14 h 00 à l'Espace Jean Ferrat*

